

# Paiement dématérialisé dans les marchés publics : problématiques et solutions

Olivier Moreau, expert BERD

26 Janvier 2017



**European Bank**  
for Reconstruction and Development

# Eléments-clés de la passation d'un marché public



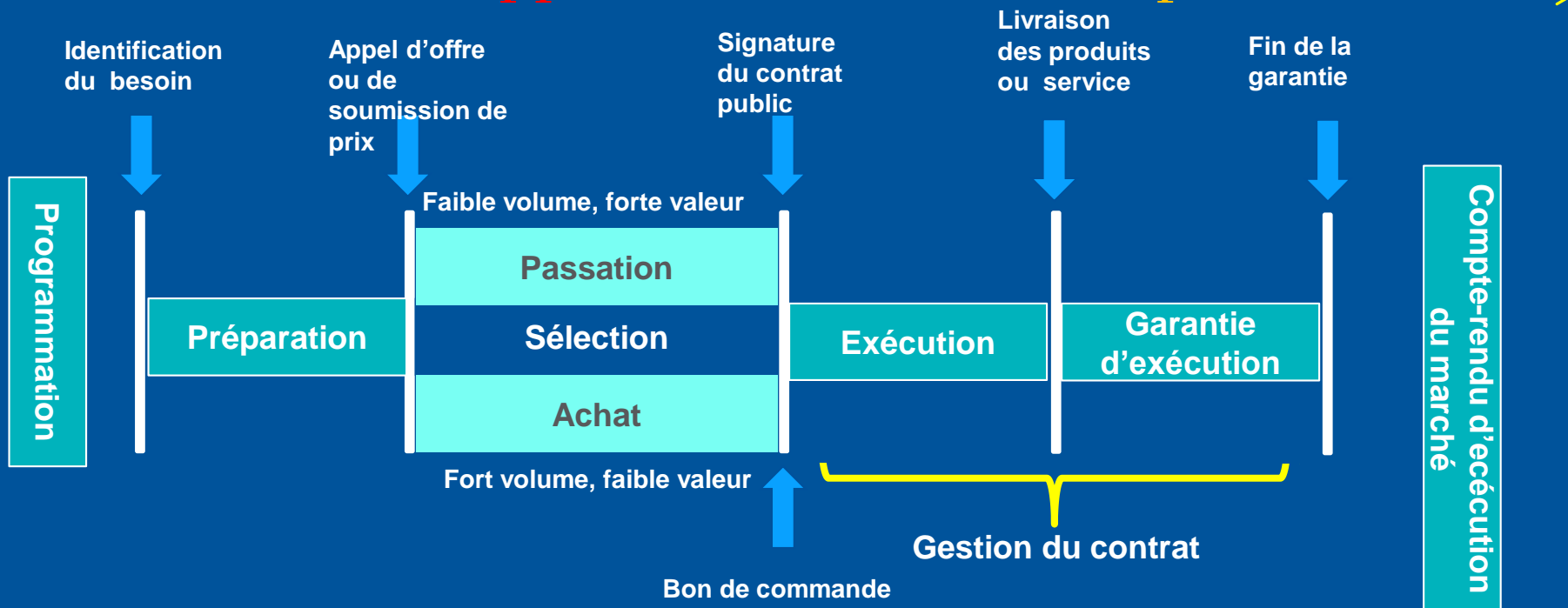
Banque Européenne  
pour la Reconstruction et le Développement

## Processus de l'achat public

Avant l'AO

L'appel d'offres

Après l'AO



**Publication des avis:** 90.2% sous format structuré

**Soumission électronique:** pas de données exhaustives.

**L'information disponible fait apparaître trois modèles-clé:**

- Centrales d'achat utilisant des accords-cadre
- Véhicule d'achat regroupé monté par un service d'achat
- Modèle décentralisé

**Facturation électronique:** quelques pays-phare (surtout nord de l'Europe) mais pas sûrement pas une pratique généralisée

**Paiement électronique:** une composante qu'on rencontre encore rarement

Le cadre juridique a bien été mis en oeuvre, et la disponibilité des infrastructures s'est améliorée.

Des données (beaucoup trop) limitées, mais qui laisse l'impression que le recours aux marchés publics en ligne est très variable.

La transition vers une dématérialisation à 100% est bien loin d'être accomplie si l'on s'en tient au paysage européen.

De belles réussites surtout à l'échelon national ; les transactions de marchés publics transfrontalières restent rares et compliquées dans la pratique.

# Le sujet des paiements dans le “Small Business Act” européen

- I. Créer un environnement dans lequel les entrepreneurs et les entreprises familiales peuvent prospérer et l'entrepreneuriat est récompensé
- II S'assurer que les entrepreneurs honnêtes qui ont fait face à une faillite obtiennent rapidement une deuxième chance
- III Concevoir les règles selon le principe «Think Small First»
- IV Sensibiliser les administrations publiques aux besoins des PME
- V Adapter les outils de politique publique aux besoins des PME: faciliter la participation des PME aux marchés publics et mieux utiliser les aides d'État pour les PME
- VI Faciliter l'accès des PME au financement et **développer un environnement juridique et commercial favorable au paiement rapide des transactions commerciales**
- VII Aider les PME à tirer davantage parti des possibilités offertes par le marché unique
- VIII Promouvoir la valorisation des compétences dans les PME et toutes les formes d'innovation
- IX Permettre aux PME de transformer les enjeux environnementaux en opportunités
- X Encourager et soutenir les PME à bénéficier de la croissance des marchés

# Le paiement des marchés publics : un sujet critique aussi dans les pays de l'Union européenne



Banque Européenne  
pour la Reconstruction et le Développement

- Une modification de la directive 2000/35 / CE relative aux retards de paiement, en vue de garantir que les PME sont payées à temps pour toute opération commerciale.
- Les PME ont souvent une faiblesse en capitaux propres, qui est encore affaiblie par la culture de retard de paiement en Europe. En effet, selon le pays, les PME doivent attendre entre 20 et plus de 100 jours pour obtenir leurs factures. Une sur quatre insolvabilités est due à des retards de paiement. Cela entraîne la perte de 450 000 emplois et de 25 milliards d'euros par an.
- En France la situation ne s'est améliorée seulement qu'avec l'application automatique des intérêts moratoires par le comptable du Trésor, mais elle s'est améliorée drastiquement,
- À compter du 1er février 2005, tous les pouvoirs adjudicateurs au Danemark ne peuvent accepter que des factures électroniques.  
Cette réforme touche environ 15 millions de factures par an et s'applique à l'ensemble du secteur public, des ministères aux écoles maternelles.  
L'utilisation de l'e-facturation devrait économiser 100 millions d'euros par an, en plus des économies réalisées dans les processus administratifs internes.

# La recherche montre que la dématérialisation, c'est plus efficace à moindre coût



Banque Européenne  
pour la Reconstruction et le Développement

Est-ce que le coût d'investissement de la dématérialisation peut être récupéré? Voyons ce qu'il en est pour la facturation:

Gain en efficacité 79%

Réduction de coût 74%

Gain en rapidité de paiement des clients 42%

Réduction des litiges client/fournisseur 29%

En phase avec les préférences du client 29%

En phase avec les préférences du fournisseur 26%

# La recherche montre que la dématérialisation génère une réduction de coût significative

L'émetteur de la facture (un fournisseur par ex) peut réduire le coût de facturation de plus de 50% par transaction :

Impression, Mise sous enveloppe Affranchissement	0,00€ v/ 3,90€
Relances	0,40€ v/ 0,50€
Encaissement & Remise en banque	3,00€ v/ 4,50€
Gestion des archives	0,80€ v/ 2,20€
Coût de traitement informatique	0,50€ v/ 0,00€
<b>Facture électronique c/ facture-papier</b>	<b>4,70€ v/ 11,20€</b>



# La recherche montre que la dématérialisation génère une réduction de coût significative

..... et le récepteur de la facture (un service public, par ex.) peut réduire ses coûts de gestion de la facturation de plus de 60% par transaction

Réception	0,00€ v/ 1,10€
Enregistrement, indexation	0,00€ v/ 3,00€
Validation & recoupement	1,20€ v/ 4,00€
Gestion des litiges	2,00€ v/ 2,50€
Décaissement & paiement	2,00€ v/ 4,80€
Archivage	0,80€ v/ 2,20€
Coût de traitement informatique	0,50€ v/ 0,00€
<b>Facture électronique c/ facture-papier</b>	<b>6,70€ v/ 17,60€</b>

Merci



**European Bank**  
for Reconstruction and Development

**Merci pour votre attention**

*Contact : [olivier@ppi-ebrd-uncitral.com](mailto:olivier@ppi-ebrd-uncitral.com)*